DÉPARTEMENT DE LA Réunion

LES ASSISES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

16 au 20 Novembre 20206



CHAQUE ENFANT.
UN PARCOURS.
UN AVENIR.

DOSSIER DE PRESSE

LE MOT DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

La protection de l'enfance est une responsabilité majeure qui exige de notre part une attention constante, une capacité à agir au plus tôt et une mobilisation de tous les acteurs qui, chaque jour, accompagnent les enfants et leurs familles.

C'est dans cet esprit que le Département a souhaité organiser les Assises de la protection de l'enfance. Pendant plusieurs jours, elles réuniront professionnels, institutions, associations et partenaires autour de temps de réflexion, de partage d'expériences et de valorisation des initiatives conduites sur notre territoire afin de de croiser les regards et de faire émerger de nouvelles pistes de travail.

Chef de file de la protection de l'enfance, le Département assume pleinement son rôle dans ce domaine. À travers la Protection maternelle et infantile, l'action sociale et l'Aide sociale à l'enfance, nous intervenons à chaque étape du parcours des familles : pour prévenir les difficultés, soutenir la parentalité, repérer les situations de vulnérabilité et protéger les enfants lorsque cela devient nécessaire.

Mais aucune institution ne peut, à elle seule, répondre à la complexité des situations rencontrées. Nous devons donc renforcer nos interventions dans le domaine de la prévention et de l'accompagnement à la parentalité et faire vivre un véritable esprit de bien travailler ensemble privilégiant la coopération et la concertation.

Car au-delà de nos dispositifs et de nos missions, c'est bien un projet de société que nous portons : celui d'une société bienveillante et aimante, qui donne à chaque enfant la possibilité de grandir en confiance, de croire en ses chances et de construire librement son avenir.

C'est notre responsabilité collective. C'est aussi notre plus belle espérance.

Cyrille MELCHIOR
Président du Conseil départemental de La Réunion

PROTECTION DE L'ENFANCE : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SERVICE DE CHAQUE PARCOURS

La protection de l'enfance repose sur la **mobilisation et la complémentarité de nombreux acteurs** : institutions, professionnels de terrain, associations et établissements spécialisés. Tous contribuent, à leur niveau, à prévenir les difficultés, à accompagner les familles et à garantir la sécurité, le développement et l'épanouissement des enfants.

Au cœur de cette politique, le Département exerce une responsabilité majeure. À travers ses services de **Protection maternelle et infantile (PMI) et d'Aide sociale à l'enfance (ASE)**, il intervient à différentes étapes de la vie des familles, de la prévention des difficultés à la protection des enfants lorsque leur situation l'exige.

Cette mobilisation prend aujourd'hui une importance accrue face à des situations toujours plus nombreuses et complexes. Entre 2023 et aujourd'hui, les informations préoccupantes ont nettement progressé passant de 6260 à plus de 8000 en 2025. Le nombre d'enfants accueillis est passé de 3 272 à 3 761 (+15 %). Les besoins progressent également pour les plus jeunes, avec une hausse de 41 % du nombre d'enfants de moins de trois ans accueillis.

Ces évolutions confortent la nécessité d'**agir plus tôt, de renforcer le soutien à la parentalité dans une démarche d'"aller vers" et de mieux coordonner les interventions** autour de chaque enfant et de sa famille.

À travers les **Assises de la protection de l'enfance**, le Département souhaite **favoriser cette dynamique collective, partager les expériences et faire progresser les pratiques.**
Un objectif commun : placer l'intérêt et les besoins fondamentaux de l'enfant au cœur de chaque intervention.



CHIFFRES-CLÉS

- **8 060 informations préoccupantes** en 2025
- **3 761** enfants accueillis, soit +15 %.
- **+41 %** d'enfants de moins de 3 ans accueillis.
- **114 %** de taux d'occupation de l'accueil familial : 2 285 enfants pour 2 011 places agréées.

UN TEMPS DE MOBILISATION ET DE RÉFLEXION “PRÉVENIR TOUT AU LONG DU PARCOURS”

Placées sous le thème « **Prévenir tout au long du parcours** », les Assises poursuivent une ambition : mieux prendre en compte les besoins de chaque enfant, **depuis le repérage des premières fragilités jusqu'à son accompagnement vers l'autonomie.**

Pendant cinq jours, **professionnels, institutions et partenaires** seront invités à croiser leurs regards, partager leurs pratiques et valoriser les initiatives conduites sur le territoire. Conférences, tables rondes, présentations de dispositifs et témoignages permettront d'aborder les différentes dimensions de la protection de l'enfance.

Les Assises constituent ainsi un temps de mobilisation et de réflexion au service d'une politique publique qui nécessite des **réponses coordonnées, adaptées et inscrites dans la durée.**



TROIS LEVIERS POUR AGIR

1. AMPLIFIER LA PRÉVENTION
Repérage précoce, parentalité, accompagnement à domicile, prévention des addictions et des violences intrafamiliales et sexuelles.

2. CONSOLIDER LA PROTECTION
Sécurisation des parcours, coordination des parcours de santé, projets pour l'enfant, diversification des modes de prise en charge et consolidation du nouveau contrat social avec les assistants familiaux.

3. STRUCTURER L'ORGANISATION
Articulation des services, pilotage stratégique et animation du partenariat.

LES TEMPS FORTS À RETENIR

Les Assises de la Protection de l'Enfance à La Réunion débuteront le 16 novembre et s'achèveront le 20 novembre, **Journée internationale des droits de l'enfant**, qui commémore l'adoption de la Déclaration en 1959 et de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant en 1989. Une date symbolique pour réaffirmer l'engagement en faveur de chaque enfant.



COMPRENDRE LES BESOINS ET PARTAGER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Les deux premières journées des Assises seront consacrées aux **besoins fondamentaux de l'enfant et aux pratiques professionnelles** en protection de l'enfance. Elles permettront de croiser les connaissances théoriques et les expériences de terrain, afin de mieux comprendre les situations rencontrées et d'adapter les réponses apportées aux enfants et à leurs familles.

LUNDI 16 NOVEMBRE – OUVERTURE DES ASSISES
De 9 h à 16 h, à l'hémicycle du Palais de la Source et en distanciel, cette première journée s'ouvrira par une **conférence du Dr Anne Raynaud**, suivie d'un temps d'échanges avec le public. Des **tables rondes** réunissant des professionnels viendront prolonger les réflexions et favoriser le partage d'expériences.

MARDI 17 NOVEMBRE – JOURNÉE D'ACTUALITÉ
De 9 h à 16 h, en distanciel, la deuxième journée abordera le thème : « **Besoins fondamentaux et protection de l'enfant : regards croisés et pratiques professionnelles** ». Cette journée d'actualité permettra d'approfondir les connaissances et de confronter les approches autour des réponses à construire pour mieux prendre en compte les besoins de chaque enfant.

QUI EST LE DR RAYNAUD ?

Médecin psychiatre pour enfants et adultes, spécialisée en périnatalité et parentalité, le Dr Anne Raynaud accompagne les familles depuis plus de trente ans. **Fondatrice et directrice des Instituts de la Parentalité**, elle proposera trois éclairages : comprendre le besoin de sécurité de l'enfant et le rôle des liens d'attachement dans son développement ; soutenir les parents, notamment face au stress parental ; et ajuster la posture professionnelle pour construire une relation de confiance avec les familles. Des exemples concrets et des échanges avec le public viendront enrichir cette intervention.



JEU 19

FOCUS SUR LES FOYERS DÉPARTEMENTAUX DE L'ENFANCE

Les deux Foyers départementaux de l'enfance (FDE), Terre Rouge dans le Sud et Nord-Est dans le Nord et l'Est, constituent des acteurs essentiels de la protection de l'enfance à La Réunion. Ils accueillent en urgence, 24 heures sur 24 et toute l'année, les mineurs de 3 à 18 ans confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), ainsi que des jeunes majeurs bénéficiant d'un accompagnement adapté.
Leur mission s'articule autour de trois objectifs : protéger les enfants, observer et évaluer leurs besoins, puis préparer leur orientation vers un lieu de vie adapté à leur situation.
Pour mieux répondre à la diversité des parcours, le Département fait évoluer l'organisation de ses foyers et développe des modalités d'accueil complémentaires. Les structures s'appuient notamment sur des unités de vie réparties sur le territoire, des unités dédiées aux fratries et un réseau d'assistants familiaux. Un service d'accueil familial spécialisé vient également renforcer les réponses proposées aux enfants présentant des vulnérabilités multiples.

Cette évolution s'accompagne d'un programme d'amélioration des établissements : réhabilitation des unités de vie et des bâtiments, renouvellement du mobilier, aménagement des espaces et développement de lieux de rencontre. L'objectif est d'offrir aux enfants un environnement sécurisant, chaleureux et propice à leur épanouissement.



LES FOYERS EN CHIFFRES

13 unités de vie
13 assistants familiaux
130 places d'accueil au quotidien
161 enfants accueillis en 2026
253 enfants accompagnés en 2026
217 professionnels mobilisés
24 h/24 et 7 j/7 : un accueil assuré toute l'année.



UN NOUVEAU PROJET D'ACCUEIL AU FOYER DE TERRE ROUGE

Ouvert dans les années 1970, le Foyer départemental de l'enfance de Terre Rouge, à Saint-Pierre, connaît une **transformation majeure portée par le Département**. Objectif : adapter les lieux de vie aux besoins des enfants accueillis et améliorer les conditions de travail des professionnels.

L'établissement s'organise **autour du site de Boissy, de deux unités fratries à Bassin Plat (Saint-Pierre) et à La Pointe (Le Tampon), ainsi que de la Villa Ado à Trois Mares (Le Tampon).** Cette organisation permet de diversifier les réponses et de proposer des environnements adaptés aux situations de chacun.

Les travaux portent sur la réhabilitation de **trois unités de vie**, du **bâtiment administratif** et de la **Maison des Rencontres**, ainsi que sur l'amélioration des **espaces extérieurs**. Le **mobilier est renouvelé** et les aménagements intérieurs repensés avec l'accompagnement d'une architecte d'intérieur.

Au-delà des bâtiments, l'ambition est de faire du foyer un véritable lieu de vie, favorisant le bien-être et le développement des enfants : qualité de l'alimentation, accès au sport et à la culture, activités et espaces extérieurs. La création d'**espaces de rencontre** renforce également les liens avec les familles.

Cette transformation traduit une nouvelle philosophie de l'accueil : ne pas seulement héberger et protéger, mais accompagner chaque enfant dans son développement, en tenant compte de son histoire et de ses besoins.

Entre 2023 et 2026, le projet bénéficie de **4,2 M€ de soutien de la Banque des Territoires** pour les travaux et de près d'**1 M€ d'investissement du Département** pour le mobilier, les travaux et les aménagements.



SIGNATURE DE CONVENTION

La journée sera marquée aussi par la signature d'un "**protocole de prise en charge des mineurs présents lors d'un meurtre entre conjoints au sein d'un couple**", associant la Justice, l'ARS, le CHU, le SDIS, le Conseil départemental… Cette convention est destinée à coordonner la prise en charge immédiate et la protection des mineurs témoins de violences conjugales mortelles ou de tentatives de meurtre.

JEU 19

LES INITIATIVES TERRITORIALES MISES À L'HONNEUR



LE BRONZE AU PRIX TERRITORIA

Le Département de La Réunion a décroché le **bronze du Prix Territoria 2026 pour ses ateliers de communication parentalité**, déployés dans six communes du Sud-Ouest. Près de **200 parents** bénéficient chaque année de ces actions de soutien à la parentalité, qui seront **présentées au Village des initiatives au Centre culturel Le Sud, à Saint-Pierre**, aux côtés d'autres actions départementales.

La protection de l'enfance se construit aussi au plus près des familles, dans les territoires, grâce à l'engagement quotidien des équipes départementales. La troisième journée des Assises sera consacrée à la **valorisation des actions conduites sur le terrain.**

À travers les interventions de la Protection maternelle et infantile (PMI), de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et du Service de prévention et de protection de l'enfance (SPPI), cette journée mettra en lumière la **diversité des accompagnements** proposés aux familles.

Repérage des situations de vulnérabilité, soutien à la parentalité, accompagnement à domicile et prévention : ces interventions participent à une même ambition, celle d'**apporter des réponses adaptées avant que les difficultés ne s'aggravent**.

Cette séquence permettra également de mieux faire connaître les missions des services, les complémentarités entre professionnels et les initiatives développées dans les différents territoires.

En donnant de la visibilité à ces actions, le Département souhaite valoriser les savoir-faire des équipes et rappeler que la **prévention constitue un maillon essentiel de la protection de l'enfance.**
Cette journée illustrera concrètement la volonté de renforcer les interventions en amont et de proposer aux familles un accompagnement gradué, au plus près de leurs besoins.

VEN
20

BILAN, PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS AU PROGRAMME DE L'ODPE

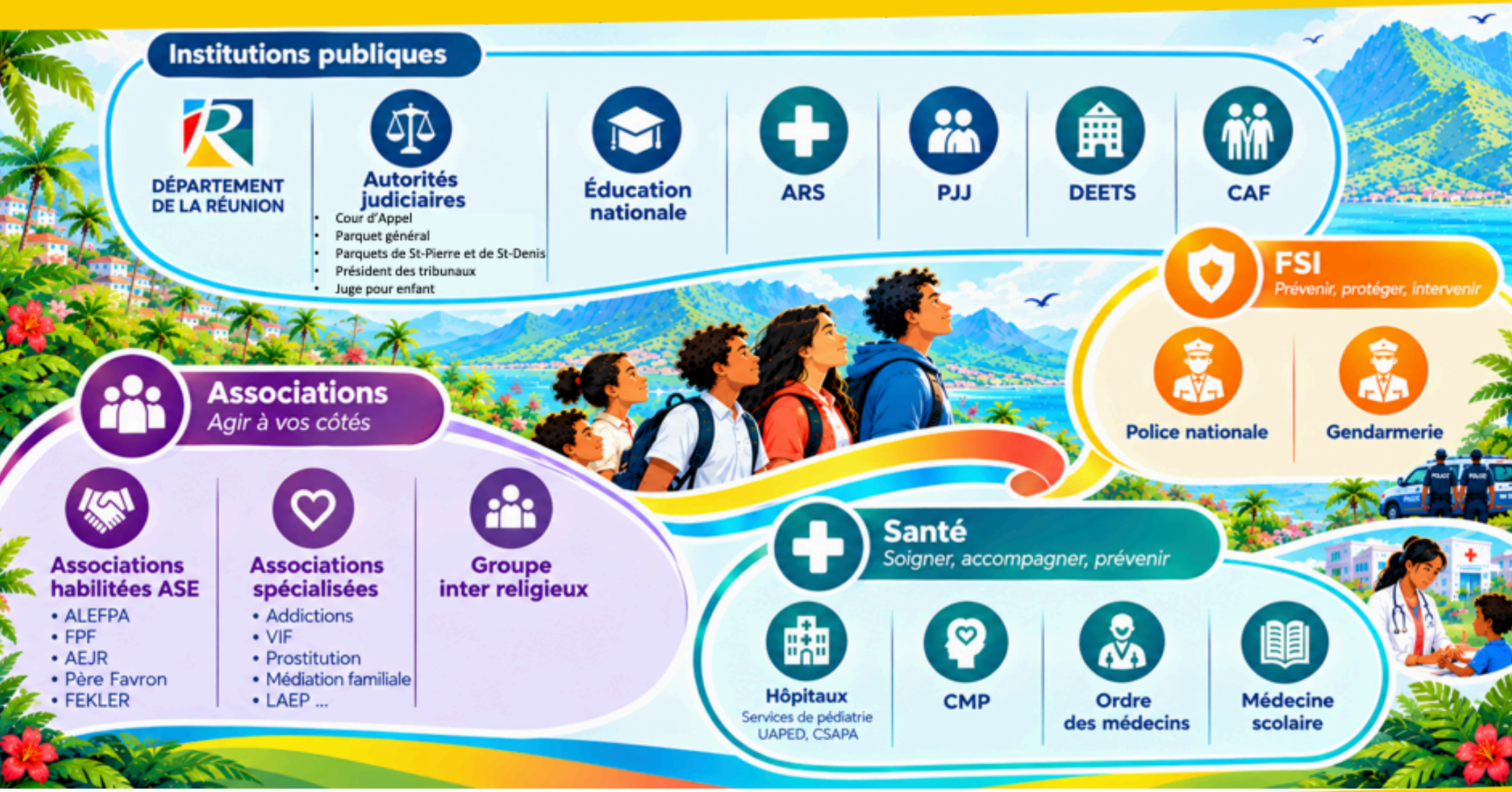
La dernière des Assises journée sera consacrée à la **séance plénière de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance** (ODPE). Cette rencontre permettra de dresser le bilan du Service public de la petite enfance (SPPE), d'aborder la nouvelle contractualisation ainsi que les perspectives des différentes commissions.
Elle constituera un temps de partage sur les travaux conduits et les orientations à développer pour renforcer la cohérence des interventions et améliorer les réponses apportées aux enfants et aux familles.
La matinée sera également marquée par une **remise de récompenses** destinée à saluer des parcours remarquables de professionnels et d'enfants confiés à l'ASE.
Ce moment de reconnaissance mettra à l'honneur les engagements, les expériences et les réussites qui illustrent la dimension profondément humaine de la protection de l'enfance.

L'ODPE, C'EST QUOI ?

Placé sous l'autorité du Président du Conseil départemental, l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) réunit les acteurs institutionnels et associatifs pour **observer, analyser et coordonner les actions en faveur de l'enfance**. Il recueille et étudie les données locales, suit les évaluations des dispositifs et veille à la mise en œuvre de la politique départementale. Il contribue également à proposer des actions de prévention et d'innovation.



LES PARTENAIRES MOBILISÉS



DÉPARTEMENT DE LA Réunion

CONTACT PRESSE

Département de La Réunion
Direction de la Communication
Pana Rakoto - **0692 974 533**
pana.rakoto@cg974.fr